L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 MAI 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes Electriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LABRADOR P. d'Hauterive, mercredi, 26 mai
CANADA, Padel, mercredi, 2 juin.
LA CHAMPAGNE, Trauh, samedi, 5 juin.
LA NORMANDIE, de Kerasbiec, samedi, 12 juin
AMERIQUE, Baqueane, 19 juin.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$80 $100 et $120
Deuxième classe.....$60
Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepôt, $25, avec aménagement supérieur Sauprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
A. D. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.
Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.
ENTRE NEW YORK ET ANVERS
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.
Prix d'automne et d'été.
1re cabine $60 à $100. Aller et retour, $110 à $140. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.
Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 53 Broadway, N. Y.,
A. M. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. QUEDRY, 19 rue du Camp.
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—P5 1 an

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi 26 mai à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS,
Le steamer
KNICKERBOCKER, Capt. F. Kemble
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
Rue Carondelet No 41
MANDEVILLE ET COVINGTON.
LE STEAMER
NEW CAMELIA,
A partiront 11 mai 1886, partira de Milneburg à l'arrivée du train de Pontchartrain, partant de la rue des Champs Elysées.
Lundi, mardi, jeudi, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing à ..... 1 p. m.
Mardi, vendredi et samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, le matin à 7 heures, et Old Landing à ..... 4 p. m.
EXCURSIONS.
Mercredi, pour Mandeville et Old Landing à ..... 8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing à ..... 7 a. m.
Mercredi, pour Mandeville et Madisonville à ..... 6 p. m.
Dimanche, pour Madisonville directement à ..... 6 p. m.
Les eaux et le temps le permettant.
Les jours d'excursion, le prix, aller et retour sera de $1. Enfants, moitié prix.
N'est reçu tous les jours au dépôt Pontchartrain, au pied de la rue des Champs Elysées.
W. E. COYLE, Agent.
No. 47 rue Carondelet.
9mai—

Ligne régulière du haut de la côte,
Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et ous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION,
Part tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures p. m.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.
JEWEL.
Part tous les MERCREDIS à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures p. m.
1er sept 85 R. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS
—AND—
TEXAS RAILWAY.
MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1.....	9.00 A. M.	No 2.....	5.00 P. M
No 3.....	6.50 P. M.	No 4.....	7.35 A. M
No 5.....	10.00 A. M.	No 6.....	4.15 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis, lie à arrêtant pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Hurdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les *flag stations*.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains N. V. S. et T. et V. et M.
Les trains Nos 1 et 2 correspondent à Leland avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
JOHN BRADLEY
Agent Général.
A. J. KNAPP, G. P. & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route de 536 de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co Atlantic System via Morgan's La. & Texas R. R. & S. S. Co.
Départ de la Nouvelle-Orléans.
No 50 Local.. 8.10 a. m. | No 19 Express 3.40 a. m.
No 20 Express 7.30 p. m. | No 51 Local.. 5.20 p. m.
Chars-couches entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau du Magazine et Natchez.
A. C. BUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 6 rue South Rampart.
29mars86—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE & BIENVELLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis **MONOGRAMMES** gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

CHRISTMAS ON WHEELS.
Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,
162 RUE GRAVIER.
BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC
19 juil 85—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Trente-unième Etat Annuel.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:
Primes reçues durant l'année expirant e 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie.....	$232,018 08
Sur les risques maritimes.....	13,821 98
Sur les risques de rivières.....	14,786 77
Primes totales.....	$260,626 83
Moins primes non échues.....	72,317 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1885.....	$188,309 83

PERTES PAYEES:

Sur les risques d'incendie.....	$88,486 91
Sur les risques maritimes.....	2,490 26
Sur les risques de rivières.....	7,579 44
Taxes et dépenses, moins l'intérêt.....	28,786 34
Réassurances et primes remboursées.....	28,632 98
	$155,975 93
Profits.....	$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières.....	$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer.....	96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements.....	124,446 06
Billets à recevoir.....	56,228 22
Primes en collection.....	30,737 35
Stock de Vallette Dry Dock Company.....	11,362 50
Jugements.....	4,335 00
Comptant.....	30,822 13
	$616,410 07

Une compagnie a payé 5 pr cent. Interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, }
Parish of Orleans, City of New Orleans. }
Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.
DIRECTORS.
John B. Laflande, D. Fatjo, Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare, M. W. Smith, U. Bassetti, Chas Laffite, Alden McLellan, D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.
13jlmin—

Merchants' Mutual Insurance
COMPANY OF NEW ORLEANS.
No 104 Canal Street.
THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—

On fire risks.....	$232,018 08
On marine risks.....	13,821 98
On river risks.....	14,786 77
Total priminms.....	$260,626 83
Less unearned premiums.....	72,317 00
Net earned premiums 21st May 1885.....	$188,309 83

LOSS PAID.

On fire risks.....	$88,486 91
On marine risks.....	2,490 26
On river risks.....	7,579 44
Taxes and expenses, less interest.....	28,786 34
Reinsurances and returns premiums.....	28,632 98
	$155,975 93
Profit.....	$32,333 90

The company has the following assest:

Real estate.....	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks.....	96,185 30
Loans secured by mortgage and pledge.....	124,446 06
Bills receivable.....	56,228 22
Premiums in course of collection.....	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company.....	11,362 50
Judgments.....	4,335 00
Cash on hand.....	30,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, }
Parish of Orleans, City of New Orleans. }
Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.
DIRECTORS.
John B. Lallande, D. Fatjo, Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare, M. W. Smith, U. Bassetti, Chas Laffite, Alden McLellan, D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.
13jlmin—

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, }
Ville de la Nlle-Orléans. }

QU'ON SACHE que ce dix-neuvième jour du mois d'avril, de l'année mil huit cent quatre-vingt-six, pardevant moi, FREDERICK ZENGEL, notaire dûment commissionné et qualifié pour la ville de la Nlle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, et dans l'état de la Louisiane, domicilié en la dite ville et paroisse, en la présence des témoins ci-après nommés et du soussigné, ont comparu personnellement les parties dont les noms figurent plus bas, lesquelles ont déclaré que, s'appuyant sur les dispositions des lois de l'Etat relatives à l'organisation des corporations pour travaux d'utilité publique, et plus particulièrement sur les dispositions de la loi 125 de 1880, approuvée le 10 avril 1880, elles ont par les présentes convenu, pour leur compte personnel et pour celui de leurs associés et successeurs, de se former en association ou corporation pour remplir les fins ci-après indiquées, en se conformant aux règlements suivants savoir :

ARTICLE Ier.

Le nom et titre de cette corporation sera la

NEW ORLEANS DRAINING
—AND—
PAVING ASSOCIATION.
(L'Association de Drainage et de Pavage de la Nlle-Orléans.)

L'Association existera sous ce nom et se perpétuera pendant une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de cette date.

ARTICLE II.

Le but que se propose cette corporation, les fins qu'elle se propose en vertu de la nature de ses opérations sont ce qui suit : Exécuter des travaux d'utilité publique pour drainer, dessécher, niveler, arroser et pavé la ville de la Nlle-Orléans. Pour réaliser ce programme elle pourra, sous son nom de corporation, conclure des marchés, actionner en Justice ou être actionnée, avoir et employer un sceau avec telle devise qu'elle croira convenable d'y inscrire; aliéner, changer ou faire disparaître les dits sceaux; recevoir, affermer, acheter, hypothéquer, affecter comme garantie et transférer des propriétés foncières ou mévrigles faciales, l'inscrire, contracter, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger surchaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.
Dépôt à Paris : 8, Rue Vivienne ET PRINCIPALES PHARMACIES.

VIN de Peptone Pepsique DE MARCS DE PARIGNE CHAPOTEAUT
Pharmacien de 1re Classe, à Paris
Nourrir les malades, les convalescents sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux deux grammes de viande de bœuf entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur des toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, les digestions difficiles, le dégoût des aliments, l'anémie, l'epuisement causé par les tumeurs, les affections cancéreuses, les gastralgies, la fièvre, le diabète, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir les forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés. A la viande crue Le Vin de Chapoteaut est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants; il augmente la richesse du lait des nourrices.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne ET PRINCIPALES PHARMACIES.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

La Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie.....	$732,927 52
Primes maritimes.....	61,369 42
Primes de rivières.....	22,390 71
Primes acquises.....	$826,687 72
	126,977 35
Total primes.....	$953,665 07
A déduire—	
Primes non acquises.....	$71,482 96
Primes remboursées.....	137,441 66
Réassurances.....	83,864 32
	$292,788 94
Primes nettes acquises.....	$660,876 13
A ajouter—	
Intérêt, loyers, sauvetage.....	41,094 95
Revenu net.....	$701,971 08
A déduire—	
Pertes d'incendies.....	$416,516 28
Pertes maritimes.....	49,962 90
Pertes de rivières.....	12,218 12
	$478,696 30
Commissions.....	62,961 02
Taxes.....	20,665 99
Dépenses générales d'agences et change.....	19,253 14
Dépenses locales générales et salaires.....	43,182 41
Donations charitables.....	1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocats.....	3,129 55
Bureau des nouveaux, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Rabecocks.....	10,179 51
Profits et pertes.....	19,327 50
	664,927 51
	$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées.....	20,000 00
Profit net.....	$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885:

Argent.....	$34,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent.....	0
Bons de la hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange.....	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association.....	31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre.....	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau.....	74,839 55
Primes en voie de collection.....	49,278 67
10 par compagnies d'assurances.....	12,151 85
Warrants d'Etat.....	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre.....	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle ait sur les livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FAHEY Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.
Jules Aldigé, H. Gally,
Théo. Bruère, Chas Laffite,
E. J. Robert, Pierre Foutz,
E. Forestier, A. Schreiber,
Jos T. Dugazon, Chas E. Schmidt,
D. Fatjo, L. Turès.
10 janv—1m

ARTICLE XI.

La corporation ne déclarera ni ne paiera à aucun actionnaire un dividende, et réservera et gardera tout son actif et son profit jusqu'à sa dissolution; lesquels seront distribués ainsi qu'il est stipulé plus bas.

A l'expiration de cette charte, ou si la corporation est dissoute plus tôt, au moment de cette dissolution de la corporation, tout l'actif qu'elle pourrait avoir en mains, de quelque nature qu'il soit, après le paiement des dettes de la corporation et du paiement à chacun des actionnaires, au moment de la dite dissolution, de la somme de dix piastres, sera transféré à la ville de la Nouvelle-Orléans, qui devra l'employer à l'établissement de travaux publics permanents dans la ville de la Nouvelle-Orléans; et à la dissolution de cette corporation, aucun des profits, aucune partie de l'actif qui pourraient rester entre les mains de la corporation, ne seront distribués parmi les actionnaires de la corporation, mais le tout sera payé à la ville de la Nouvelle-Orléans ainsi qu'il est prescrit plus haut.

ARTICLE XII.

Nul ne sera éligible comme membre de cette corporation ou en devindra actionnaire, s'il a occupées fonctions publiques quelconques pour lesquelles il a reçu un salaire ou des honoraires, ou s'il a été candidat à une place quelconque dans aux avant de devenir membre de cette corporation; et si un actionnaire quelconque de cette corporation est candidat à une place publique, on accepte l'élection ou la nomination à une place politique quelconque, lui donnant des appointements ou droit à des appointements quelconques, ou des honoraires, il perdra *ipso facto* son titre de membre de cette corporation et ses actions retourneront à la corporation et deviendront la propriété de l'Association; néanmoins, il recevra dix piastres, la valeur de son action, comme il est prescrit ci-dessus.

ARTICLE XIII.

Toutes vacances dans le Conseil des Directeurs, causées par la mort, la démission, la destitution ou vacance de membre de cette corporation, ainsi qu'il est prévu dans l'article précédent et les articles suivants XIV, XV et XVI, seront remplies par le Conseil de Directeurs; pourvu que les personnes ainsi nommées n'occupent leurs fonctions que jusqu'à la prochaine assemblée trimestrielle de la corporation, époque à laquelle une élection aura lieu pour remplir la vacance ainsi créée.

ARTICLE XIV.

Aucune personne ayant un contrat quelconque avec cette corporation ne sera éligible comme membre de celle-ci et ne pourra en devenir actionnaire et si un actionnaire quelconque de cette corporation est partie à un contrat quelconque avec cette corporation, et s'est intéressé, il aura *forfait ipso facto* son titre de membre de cette corporation, et ses actions retourneront à l'Association, contre jouement à lui fait de la somme de dix piastres, comme il est prescrit ci-dessus.

ARTICLE XV.

Tout membre et actionnaire de cette corporation s'abstiendrait d'assister à deux assemblées trimestrielles consécutives prises *ipso facto* sa qualité de membre, à moins qu'il ne puisse présenter par écrit des raisons à la prochaine assemblée trimestrielle; raisons que les directeurs de l'assistance devront considérer valables. Le membre en cause sera nécessairement privé du droit de voter à la circonstance, ces actions retourneront alors à la dite association qui en aura la propriété, bien entendu que le dit membre recevra la somme de dix piastres, valeur de l'action, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus.

ARTICLE XVI.

Tout membre du Conseil d'administration qui s'absentera de deux assemblées mensuelles consécutives dudit Conseil, perdra *ipso facto* sa qualité de membre du Conseil, à moins qu'il ne puisse présenter par écrit des raisons suffisantes pour la dite abstention à l'assemblée mensuelle suivante du dit Conseil de Direction, et que ces raisons ne seront déclarées valables par un vote des directeurs du Conseil de Direction. Le membre en cause n'aura pas le droit de voter.

ARTICLE XVII.

Le premier Conseil d'administration de cette corporation se composera de MM. Isidore Newman, Sr., Aristide Denis, Adolph Schreiber, Edouard Fenner, Peter S. Lawton, Jacob Hofheimer, Henry Lonhe, Dr W. H. Watkins et J. H. Keller. Et en qualité de Bureau : Isidore Newman, Sr., Edouard Fenner et Peter S. Lawton serviront jusqu'au 2me Lundi de janvier 1887; Adolph Schreiber, Aristide Denis et Jacob Hofheimer, jusqu'au 2me lundi de janvier 1888; et J. H. Keller, le Dr W. H. Watkins et Henry Lonhe jusqu'au 2me Lundi de janvier 1889.

M. Edouard Fenner est élu président de la corporation; et lesdit Conseil d'administration et le président entreront en fonctions ainsi qu'il est pourvu ailleurs.

ARTICLE XVIII.

Cette corporation sera mise en liquidat ons l'expiration de sa charte ou plus tôt sur un vote des trois-quarts de ses membres à une assemblée qui aura été convoquée dans ce but spécial, chaque membre en recevant avis par écrit, et par la voie des journaux, trente jours au moins à l'avance. La liquidation s'effectuera sous la direction de trois commissaires élus par la corporation et qui seront choisis parmi les actionnaires.

ARTICLE XIX.

Cette Charte pourra être modifiée ou amendée à une assemblée générale quelconque de cette Association convoquée dans ce but par un vote des trois-quarts des actionnaires présents à la dite assemblée.

ARTICLE XX.

Aucun actionnaire ne sera, dans aucune circonstance, responsable des marchés ou des fautes de l'association, au delà du montant impayé qu'il devra encore à l'association sur les actions dont il est porteur. Aucune informalité dans l'organisation de l'association n'entraînera la nullité de la présente charte ni n'exposera aucun actionnaire à rien au delà du montant de ses actions.

Ainsi fait, adopté et inscrit au mon bureau, en la Ville de la Nouvelle-Orléans, en la présence de Andrew H. Wilson et de Robert R. Hall, témoins dignes de foi et capables de la loi et dûment qualifiés dans cette ville, qui signent cet acte avec les comparants et moi, notaire, au jour et à la date ci-dessus indiqués.

Original signé:
EDWARD FENNER,
A. SCHREIBER,
A. DELVAILLE,
ISIDORE NEWMAN, SR.,
J. H. KELLER,
J. BORN,
W. H. WATKINS M. D.
JOSEPH BOWLING,
JOSEPH KOHN,
WM PALFREY,
Et autres.
ANDREW H. WILSON
ROBERT R. HALL
FRED ZENGEL, Notaire.

Je, soussigné, Annotateur des hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent, que l'acte d'incorporation qui précède, celui de la "New Orleans Draining and Paving Association" à côté, ce jour, dument enregistré à mon bureau de livre 279, au folio 157 et suivants.
Nouvelle-Orléans, 19 avril 1886.
(Signé) GEORGE GUINAULT,
Sous-Annotateur.

Je, soussigné, notaire, certifie par le présent que ce qui précède est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "New Orleans Draining and Paving Association" et aussi de l'enregistrement de l'acte par l'Annotateur des hypothèques y annexé et faisant partie des archives de mon bureau.
En foi de quoi j'appose ici ma signature et le sceau de mon bureau à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 19me jour d'avril *Anno Domini* 1886.
FRED. ZENGEL, Notaire.
28 avril—1 mois le mer

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$460,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des pertes d'incendie.
W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, James T. Wood,
Geo. W. Sentell, Sam'l H. Kennedy,
W. R. Conger, Alfred Moulton,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss, S. C. Coulon,
Lucien Dery, Charles Newman,
N. D. Walker, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. E. David,
Wm. Garig, A. Rosenfield,
John D. Fisher, Chas. E. Rice,
Joseph Kohn, Charles M. Whitney,
D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 25 mai 1886.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine.....	$3,177,837 00	$519,046 00
Même temps la semaine dernière.	2,744,276 00	264,156 00

ARGENT AMÉRICAIN.

Argent américain (étalon ... au pair
... (trade dollar) 78 o

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain.....	76
Pièces de 5 francs.....	80 o
Pièces de 20 francs.....	$3.80 o 3.90
Souverains.....	4.80 o 4.95
Pièces de 10 thalers.....	7.50 o ----
Doublons espagnols.....	15.40
Doublons patriotes.....	15.35
Doublons mexicains.....	15.40
Pièces de 20 pesos mexicains.	...o 19.40
Or de l'Amérique du Sud.....	80c par peso
20 marcs prussiens.....	4.60 o 4.75
Or de la Californie.....	7 @ 8 0/0 ----
Or américain, poids léger.....	95 o 97
Or américain, mutilé.....	5 0/0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande et stable mais toujours boudé.

Prêts sur demande : aux banques 3 à 4 pour cent; en dehors des banques, 3 à 4 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel.	6 pour cent
●● A1.....	7@8 --
Prêts sur garanties collatérales...	4@6 --
Chèques A1.....	7@9 --

New York—Taux de l'argent, 2 à 2½.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 3 0/0 ; consols, 101 3/16; lingot d'argent, 45 8/16 d. 129½.

Paris—Rentes, 82.67½.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial	95 @95⅛
Le STERLING est calme.	
●Solvante jours de navire A1 clear.....	485¼@486
●Traites de banques.....	487½
Les FRANCS sont calmes.	
●France de commerce.....	5.19⅝
●Traites de banques.....	nom.
●Solvante tours.	

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce 25c. d'escompte au pair.

Les banques tirent des chèques à $1.00 de stable par $1,000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A. M.

$61,000 Louisiana 4's.....	75

Bureau à 2 P. M.

5,000 Louisiana 4's.....	75⅛
5,000	75⅛
5,000 Louisiana 3's.....	53

Hors de la Bourse.

35,000 Louisiana 4's.....	75½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au taux	Offre Demande
Canal & Banking Co.....	100	131½ ----
Citizens.....	100	114 ----
Germania National.....	100	141¼ 147
Germania Savings.....	100	140 150
Hibernia National.....	100	114 ----
Louisiana National.....	100	---- ----
Metropolitan Savings.....	100	118 119½
Mutual National.....	100	---- 120
N O National.....	100	---- ----
Peoples.....	50	53 55½
State National.....	100	---- ----
Union National.....	100	103½ 105½
Whitney National.....	100	---- ----
Compagnies d'assurance.		
Crescent Ins.....	100	39 ----
Factors and Traders Ins.	100	---- 88
Firemen's.....	100	---- ----
Germania Ins Co.....	100	120 121½
Hibernia Ins.....	100	99 104
Home Ins.....	40	---- ----
Rope Ins.....	100	104 ----
Lafayette.....	50	65 ----
Merchants Mutual.....	100	59¼ 62
Mechanics' and Traders	100	110½ 112½
N Orleans Ins As.....	30	19¼ 20½
N Orleans Ins Co.....	50	34½ 36½
People's Ins.....	25	15 ----
Sun Mutual Insurance.....	100	---- 129
Southern Ins Co.....	100	---- ----
Tentonia.....	100	123 127
Chemins de fer urbains.		
Carrollton.....	100	93 95½
Crescent City.....	100	61 63½
Canal and Claiborne.....	100	---- ----
New Orleans City.....	100	97 97½
Orleans.....	50	38½ 45
Stock Yards Ins.....	50	70 72
Actions diverses.		
Bienville Co. Works Co.....	100	---- 60
C C Slaughterhouse.....	50	---- 29½
Imp Bonded Warehouse.....	100	---- ----
Jeffer City Gas Light Co.....	100	---- ----
Louisiana Ice Mfg Co.....	50	---- 12½
La State Lottery Co.....	100	---- ----
Mutual Ice.....	100	---- 21½
Metairie Cemetery Ass.....	100	---- ----
N O Gas Light Co.....	100	104 105
N O Waterworks.....	100	63 64½
2 Planters Crescent Oil Co.	100	---- ----
Sugar Shed Co.....	80	50 56
Boat or Mfg & Exporting Co.	100	---- ----
Southwestern Brush Electric Light Co.....	100	71 85

Bons d'Etat.

Louisiana 4's.....	75⅝ 75⅞
.. Three (Baby bonds).	52½ 54

Bons de ville.

Premium bonds.....	98⅞ 99⅞
Premium drawn number.....	---- ----
Privilege on Premiums.....	---- ----
Consolidated 6's.....	108 ----
.. Crescenan.....	110½ 111½
Consolidated Vetérans.....	108 ----
Consolidated	111½ 111½
Extended 5's.....	---- ----
.. Railroad.....	106 110
.. Waterworks.....	---- ----
.. Park.....	---- ----
City 6 0/0 certificates.....	104⅛ 106
City 6 0/0 Cts for Consol Coup	105⅛ 106
City 7's new.....	112⅞ 113½

Bons divers.

Cotton Exchange Stock.....	---- ----
Produce Exchange Stock.....	---- ----
Stock Exchange Stock.....	---- ----
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock	---- ----
U S 4 0/0.....	125⅛ ----
Canal & Clath. St RR mort.....	---- ----

New Orleans, St Louis & Chicago RR

Jackson RR 1st.....	103½ ----
.. 2d.....	114½ ----
Jackson RR 2d mort. coup.....	114½ ----
Jackson RR 2d mort. deb.....	114½ ----
Morgan's L & T 1st gold mort.	90 ----
N O Pacific RR 1st gold mort.	60 ----
St Charles Hotel 2d mort.....	---- ----
Crescent City R R.....	90 ----
N O City RR Co mort.....	115½ 117
St Charles St RR mort. 15 yrs	---- ----
N O & Westwarrs Co mort.....	114 ----
La Ice Mfg Co mort.....	100 ----
La Electric Press mort.....	---- ----
La Electric L. Ht mort.....	---- ----

Certificats et Warrants.

State Warrants Ordin. 1884.....	---- ----
State Warrants Ordin. 1885.....	70 ----
.. do do 1886.....	60 ----
Police Cts.....	---- ----
School Cts.....	---- ----
City Scrip, old.....	---- ----
.. new.....	62 70
Jan. In. Cts. on State Consols.	---- ----
Cts dem vertu de l'acte 93 de 1880.....	---- ----
Unpaid State Coupons No 12 (law 1 Improvement).....	21 30
Unpaid State Coupons prior to No 12.....	40 ----
Unpaid City Coupons.....	---- ----
Half paid Coupons.....	---- ----
State School Warrants.....	---- ----

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,750 balles, comprenant 100 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est calme et stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrat, —— balles.

| | Aujourd'hui | Hier | Même jour la semaine dernière |